



Le 12 juillet 2016

Madame Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Ecologie,  
du Développement durable et de l'Energie  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

MICHEL RAISON

---

SENATEUR

DE LA

HAUTE-SAÔNE

---

MEMBRE

DE LA COMMISSION  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

MEMBRE

DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES  
EUROPÉENNES

Madame la Ministre,

Le 20 juin dernier, j'ai été en mesure de participer au Conseil d'administration du Comité local d'information et de suivi (CLIS) du Laboratoire souterrain de recherche sur la gestion des déchets radioactifs implanté à Bure par l'ANDRA.

A cette occasion, j'ai pu expliciter le travail assumé en qualité de rapporteur de la proposition de loi, adoptée le 17 mai 2016 par le Sénat, précisant les modalités de création d'une installation de stockage réversible en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue.

J'ai également relevé deux points de crispation motivant ce courrier, alors que l'Etat se doit d'être exemplaire dans ce dossier sensible qui provoque des inquiétudes légitimes.

Le premier a trait à la créance ancienne de l'Etat inscrite dans les comptes du CLIS à hauteur de 219 000 euros. Cette somme correspond aux dépenses de fonctionnement réellement engagées en 2007 alors que la subvention prévisionnelle s'élevait à 305 000 euros.

Au regard des moyens limités dont dispose le CLIS, installé en vertu des lois du 30 décembre 1991 et du 28 juin 2006, je vous saurais gré de bien vouloir faire valoir votre autorité afin que le règlement de cet arriéré soit effectué dans les meilleurs délais.

A l'heure où la défiance et le soupçon de collusion sont malheureusement de mise, l'Etat assumerait enfin ses engagements mais il délivrerait surtout un message positif en permettant au CLIS d'assumer mieux encore ses missions d'information tout public.

Le deuxième point, découlant pour partie du premier, porte sur le financement d'une étude épidémiologique visant à établir un état des lieux de l'état de santé des populations résidant à proximité des sites sensibles.

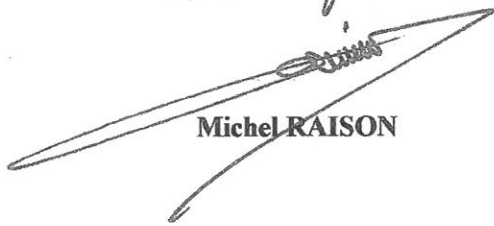
Le CLIS de Bure s'est engagé dans cette voie en organisant le 14 juin dernier un premier colloque sur l'intérêt de dresser un « état sanitaire zéro » préalable à la construction du centre de stockage.

Sauf à ce que vous m'apportiez un éclairage différent, il apparaît que l'ANDRA n'est pas tenue de financer le coût d'une telle initiative relevant de la santé publique.

C'est pourquoi, au regard des différents enjeux sociaux et sociétaux que recouvre le projet CIGEO, je sollicite votre arbitrage afin que l'Etat mobilise un budget complémentaire estimé à 200 000 euros et ce, au nom de la solidarité nationale mais aussi en reconnaissance du « *service rendu à la nation* » par ce territoire et sa population.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, et dans l'attente de votre réponse que j'espère positive, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, ma haute considération.

*Bien respectueusement.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Raison', written over a horizontal line.

**Michel RAISON**